



**CESCOLE**

Cercle scolaire de Colombier et environs

**A tous les parents d'élèves de 1<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années**

Colombier, le 12 août 2020

### **Rentrée scolaire 2020-2021**

Madame, Monsieur, Chers parents,

Par ce courrier, nous tenons à vous transmettre les principales informations concernant la nouvelle année scolaire 2020-2021, permettant d'accueillir votre enfant en classe dès ce lundi 17 août dans les meilleures conditions, tout en garantissant la sécurité des élèves, des enseignant-e-s ainsi que du personnel de Cescole.

Conformément aux mesures fédérales et cantonales actuellement en vigueur et moyennant les décisions du Conseil d'Etat qui pourraient tomber encore en cette fin de semaine, nous vous informons des points suivants :

- Toutes les familles ayant séjournées dans un pays à risque figurant sur la liste de l'OFSP ont l'obligation de s'annoncer auprès des autorités neuchâteloises et d'appliquer la **mise en quarantaine** (voir [lien ci-dessous](#)). Le cas échéant, les parents sont tenus d'annoncer l'absence de leur enfant à la direction (032 841 18 77).
- Nous sommes sensibles à ce moment important pour l'élève et le parent qu'est le premier jour d'école. Malgré la situation actuelle, les enseignant-e-s seront particulièrement attentif-ve-s à ce que ce moment symbolique soit bien vécu par chaque élève.

Ainsi, le jour de la rentrée, lundi 17 août, seuls les parents des élèves de 1<sup>ère</sup> année (un parent par élève) seront autorisés à accompagner leur enfant dans la cour d'école. **Le port du masque est obligatoire** si les mesures de distanciation ne peuvent pas être assurées. Nous remercions chacun-e de bien vouloir s'équiper de son masque personnel.

- Pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> années, les règles appliquées en fin de l'année scolaire passée restent en vigueur.

- Pour se rendre à l'école, les élèves de 8<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années ont l'obligation de porter un masque durant les trajets dans les transports publics.

Sur décision du Département de l'enseignement et de la formation, nous fournirons dès le lundi 17 août **deux masques en tissu lavables** à tous les élèves concerné-e-s, ainsi qu'aux élèves du Collège de Longueville domiciliés-e-s à Colombier. Ils-elles seront tenu-e-s de l'utiliser en cas d'éventuel déplacement en transport public dans le cadre d'une activité scolaire.

- **Les règles d'hygiène et de comportement ainsi que le plan de protection** continueront à être appliqués dans les classes, l'enceinte des bâtiments et aux abords des collèges.
- Les parents d'un enfant qui présente **les symptômes** d'une affection aiguë des voies respiratoire, avec ou sans fièvre, sensation de chaud/froid, état fébrile, myalgies, perte de l'odorat/goût le mettent en isolement (instructions de l'OFSP). Ils prennent contact avec le pédiatre ou la hotline pédiatrique au 032 713 38 48, afin de définir si un test de dépistage est indiqué ou non.

En cas de test positif confirmé par un test en laboratoire, l'enfant est mis en isolement à domicile sur décision du médecin cantonal. Si le pédiatre décide de renoncer au test ou si celui-ci est négatif, l'enfant reste à domicile jusqu'à 24 heures après la fin des symptômes. En cas de rhinite isolée et sur avis du pédiatre, l'enfant peut normalement se rendre à l'école.

Les parents dont l'enfant est mis en isolement doivent en informer la direction d'école sans délai afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires.

En cas de contact avec une personne confirmée positive, la mise en quarantaine est appliquée sur décision du médecin cantonal. Les parents doivent en informer la direction. En l'absence de symptôme le 11<sup>e</sup> jour, l'élève reprend normalement la scolarité à l'école.

- Les parents **d'un enfant à risque** sont invités à prendre contact avec le pédiatre pour déterminer si l'enfant peut venir physiquement à l'école. Sur avis médical, la direction prend les mesures nécessaires pour maintenir l'enseignement à distance pour l'enfant à risque. Les parents doivent signaler cette situation au plus vite à la direction.
- Les **séances d'information destinées aux parents** auront lieu en principe en ce début d'année scolaire, selon les modalités qui vous seront communiquées en temps voulu.

En fonction des points de situations qui seront établis par les autorités fédérales et cantonales au cours de cette semaine, des informations seront transmises à notre direction. Nous ne manquerons de vous tenir informés des éventuelles adaptations des mesures.

Depuis cette rentrée scolaire, nous communiquerons essentiellement via Pronote, outil informatique favorisant une communication plus réactive école-parents. Dès lors, nous vous invitons à consulter régulièrement l'application Pronote (disponible aussi en ligne), avec vos codes d'accès, pour prendre connaissance des courriers et également les actualités sur notre site internet [www.cescole.ch](http://www.cescole.ch).

Pour les parents qui n'ont pas encore reçu leurs identifiants, ils les leur seront communiqués d'ici la fin du mois d'août par courriel.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à courrier et en souhaitant une belle rentrée scolaire à votre enfant, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les meilleures.



Patrick Vuilleumier

Directeur

Copie :

- Au personnel de Cescole
- Au président du Comité scolaire
- Au médecin scolaire
- Aux responsables des collèges du Cercle scolaire

Lien :

- Quarantaine pour les personnes en provenance de certaines régions :  
<https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/Pages/covid-19-vie-pratique.aspx#quarantaine>